

Séance du 27 septembre 2011

1. Demandes aides Fonds d'Intervention Communale (F.I.C.) 2012

➤ Demande de subvention F.I.C. 2012 / Voirie 2012

M. le Maire présente à son conseil l'estimation du coût de la restructuration des voiries communales suivantes :

- Venelle des Forts
- Rue de l'Eglise
- Rue de la Cheire
- Rue des Barquets Basse
- Route du Puy (RD à Ceyran)
- Chemin de Ceyran

L'estimation établie par les services de la Direction Départementale des Territoires s'élève à 219 000,00 € HT. Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Général dans le cadre du F.I.C., pour le financement de ces projets :

- Coût de l'opération :	219 000,00 € HT
- Subvention FIC 33 % :	72 270,00 € HT
- Autofinancement de la commune :	146 730,00 € HT

Le conseil municipal mandate M. le Maire pour solliciter l'aide du Conseil Général du Puy-de-Dôme dans le cadre du programme F.I.C. 2012 pour la restructuration des voiries communales ci-dessus énoncées et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce projet.

➤ Demande de subvention F.I.C. 2012 / Aménagement Place Maismac

M. le Maire présente à son conseil l'estimation du coût de l'aménagement de la Place Maismac, espace nécessaire pour permettre le désengorgement des artères et des places du village en matière de stationnement de véhicules.

L'estimation établie l'entreprise RENON s'élève à 46 731,98 € HT

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Général dans le cadre du F.I.C. (Fonds d'Intervention Communal), pour le financement de cet aménagement :

- Coût de l'opération :	46 731,98 € HT
- Subvention FIC 30 % :	14 019,59 € HT
- Autofinancement de la commune :	32 712,39 € HT

Le conseil municipal mandate M. le Maire pour solliciter l'aide du Conseil Général du Puy-de-Dôme dans le cadre du programme F.I.C. 2012 pour l'aménagement de ladite Place et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce projet.

2. Demande d'aide Conseil Général Répartition du Produit des Amendes de Police exercice 2012 / Aménagement de la Place Maismac

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la Place Maismac, espace nécessaire pour permettre le désengorgement des artères et des places du village en matière de stationnement de véhicules.

Cette opération est estimée à un montant de : 46 731,98 € HT

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général pour une aide financière au titre de la répartition du produit des amendes de police (exercice 2012) pour l'aménagement de ladite place.

3. Participation raccordement à l'égout

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération en date du 10/11/1994 fixant le montant de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement à 2 000 F par branchement. Lors du passage à l'Euro, ce montant a été converti à 304,90 €.

Le conseil municipal décide de porter le montant de cette participation à 500 € par branchement à compter du 01/10/2011.

4. Réseau assainissement impasse des Pédats /Décision modificative N° 3

Des travaux ont été nécessaires sur le réseau d'assainissement rue des Pédats. Le conseil municipal donne son accord pour un virement de crédit sur le Budget Assainissement 2011 comme suit :

CREDITS A OUVRIR :

- Chapitre : 23
- Compte : 2313 / opération 10013: +3 611,00 €

CREDITS A REDUIRE :

- Chapitre : 23
- Compte : 2313 / opération 10007 : - 3 611,00 €

5. Mise à disposition cave Tour des Forts :

Suite à une demande de la Société de Chasse La Diane le conseil municipal décide de mettre à disposition gratuitement la cave située au sous-sol de la Tour des Forts à ladite association. Une convention entre la commune représentée par le Maire et la Société de Chasse La Diane représentée par son Président établira les critères de mise à disposition de ce local.

6. Point sur les travaux :

- **Station d'épuration** : Les travaux techniques devraient être terminés vers le 15 novembre prochain. Les aménagements paysagers seront achevés fin décembre ou début janvier 2012.
- **Rue du Commerce et rue du Théron** : Les travaux sont en cours, ils devraient se terminer mi novembre.
- **Place de la Fontaine** : L'aménagement sera terminé pour Noël prochain.
- **Place de la Mairie** : Une réunion est prévue le 11 octobre prochain pour planification des travaux.
- **Habitat social** : M. le Maire fait part de son inquiétude quant à la concrétisation du projet de la Communauté de Communes les Cheires relatif à la réhabilitation de la maison venelle des Forts

7. Embauche temporaire agent technique emploi saisonnier

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- donne son accord pour le recrutement d'un agent technique en qualité d'agent auxiliaire vacataire aux services techniques à temps non complet (16 h hebdomadaires) pour la période du 15 novembre 2011 au 31 mars 2012.
- mandate Monsieur le Maire pour établir un arrêté portant nomination temporaire d'un agent technique et précisant les modalités de l'embauche.

8. Décisions modificatives :

➤ **Décision modificative n° 6 Budget Commune 2011 / Virements de crédits**

Des virements de crédits sont nécessaires sur le Budget Commune de l'exercice 2011 pour règlement de factures sur les programmes d'investissement « Modification du POS » et « Création de la 6^{ème} classe ». Le conseil municipal décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget Commune de l'exercice en cours :

CREDITS A OUVRIR

- Chapitre : 20
- Compte : 202 / opération 176 « Modification du POS : +1 550,00 €
- Chapitre : 21
- Compte : 2183 / opération 197 « Création de la 6^{ème} classe » : +210,00 €

CREDITS A REDUIRE

- Chapitre : 23
- Compte : 2313 / opération 194 « Trottoirs Allée ND Prés » : - 1 760,00 €

➤ **Décision modificative n° 7 Budget Commune 2011 / Vote de crédits supplémentaires**

Des virements de crédits sont nécessaires sur le Budget Commune de l'exercice 2011 pour mise à jour de l'actif par le biais d'une régularisation d'opérations d'ordre budgétaire.

Le conseil municipal décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget Commune de l'exercice en cours :

COMPTES DEPENSES :

- Chapitre : 041
 - Compte : 21534 / « Réseaux d'électrification » : 31 636,43 €
 - Compte : 202 / « Frais d'étude » : 200,00 €

COMPTES RECETTES :

- Chapitre : 041
 - Compte : 2031 / « Frais d'étude » : 30 605,86 €
 - Compte : 2033 / « Frais insertion » : 1 230,57 €

9. Placement de trésorerie

Le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour faire procéder à l'ouverture des comptes à terme en fonction de la trésorerie, des besoins de la commune et des opportunités des marchés.

10. SIVOM St-Amant-Tde-St Saturnin / Mise à disposition courts de tennis

Le conseil municipal, par 7 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions accepte :

- la prise en charge des infrastructures de tennis de St-Amant-Tde-St Saturnin, à savoir : les courts de tennis de la commune de St-Amant-Tde et de la commune de St Saturnin, hors abords extérieurs.
- la prise en charge des frais engendrés par l'utilisation de la salle couverte par le Tennis Club de la Monne, au prorata de celle-ci.

11. Tarifs régie temporaire repas du 12 novembre 2011 :

Le conseil municipal fixe les tarifs du repas du 12 novembre comme suit :

- Repas adulte : 12,00 € (vin compris)

Des saucissons cuits dans le marc seront aussi disponibles sur commande au tarif suivant :

- Saucisson : 5,00 € pièce

La séance est levée à 22 h 45.

Le Maire

JH PALLANCHE

Sous réserve de l'approbation du conseil municipal